



Plaisir



Respect



Engagement



Tolérance



Solidarité

D.T.N.

Modélisation
de la saison
chez les jeunes

« PLATEAUX PLEIN AIR U7 »

pratique obligatoire



Plateaux « plein air » U6/U7

PHILOSOPHIE ET OBJECTIFS

1. Plateau festif et convivial
2. Faire jouer tous les enfants 100 % du temps de jeu
3. Transférer les apprentissages de la semaine
4. Laisser les enfants jouer le plus librement possible

Recommandations fédérales :

- Encourager, valoriser tous les enfants = les mettre en confiance !!!



Les Plateaux « Plein air » U6/U7

Déroulement type d'un plateau

Avant le jour J

Déterminer le responsable du plateau

Déterminer la personne responsable de l'accueil des équipes garçons et filles



Prévoir un goûter par équipe

Anticiper l'affectation des vestiaires, anticiper un vestiaire filles



Prévoir le traçage et l'équipement des terrains

Prévoir un point d'eau pour remplir les gourdes des joueurs (ou gobelets)

Les Plateaux « Plein air » U6/U7

Déroulement type d'un plateau

Le jour J

Imprimer et pré remplir la feuille de plateau.

Vérifier traçage et équipement des aires de jeu + pharmacie.

Prévoir des chasubles.

Prévoir au moins les ballons de match.

Améliorer l'accueil des équipes « Créer du lien »

- Indiquer les vestiaires
- Indiquer le terrain de jeu
- Prévoir un café d'accueil pour les parents
- Rappeler l'organisation, les horaires
- Faire remplir la feuille de plateau



Les Plateaux « Plein air »

U6/U7

Déroulement type d'un plateau

Pendant le plateau

Surveillance au bon déroulement du plateau

Etre attentif au comportement des adultes au bord des terrains

Après le plateau

Ranger les équipements sportifs

Accompagner les équipes au goûter

Participer au rangement du local après le départ des équipes



Les plateaux « Plein air » U6/U7

Espace de jeu

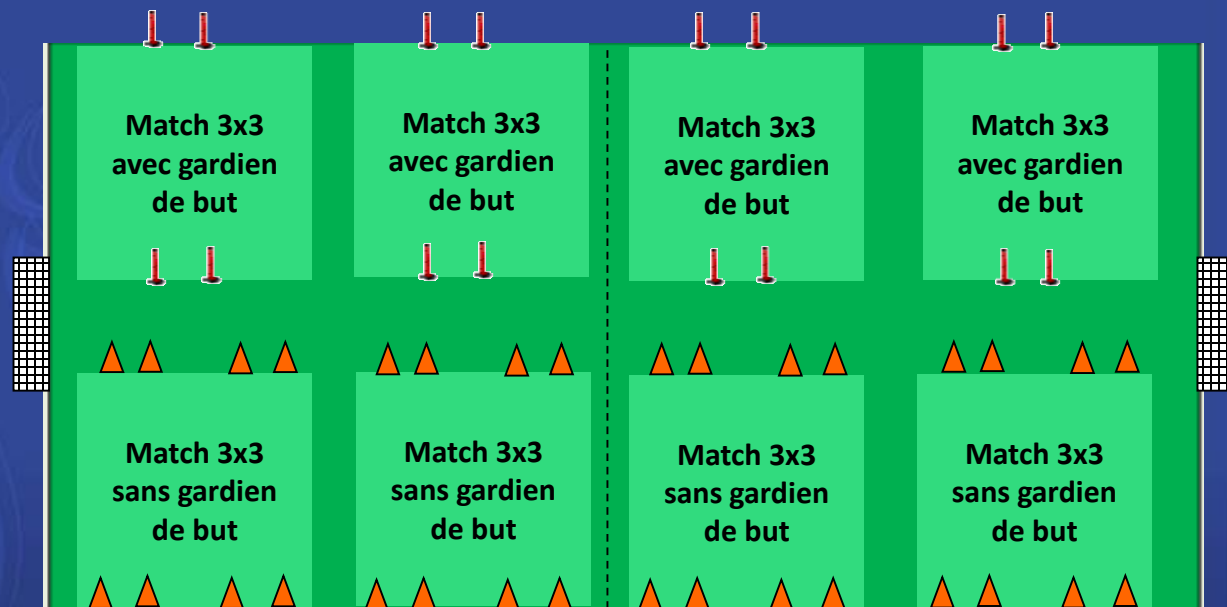
Formes de pratiques:

- Foot à 3 (sans GB)
- Foot à 3 (avec GB)

Aucun classement

Préconisations fédérales :

- 8 à 16 équipes maximum
- 2 à 4 clubs maximum



Dimensions des terrains :

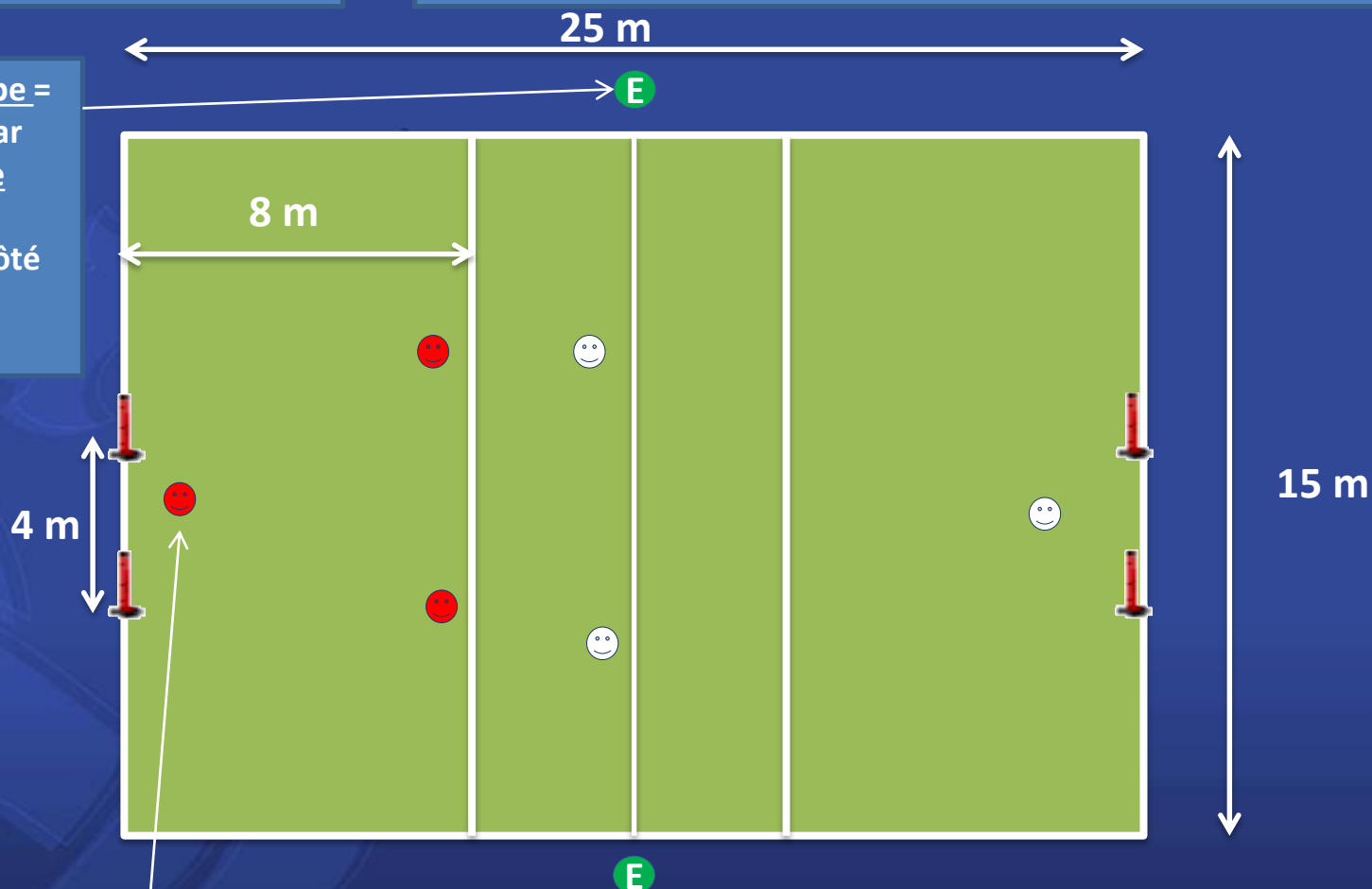
- Foot à 3 = 25 M x 15 M

Arbitrage = éducatif et à l'extérieur du terrain
Par l'accompagnateur de l'équipe qui doit
Maîtriser les règles du jeu.

Remise en jeu sur sortie en touche = 2 choix s'offrent au joueur:

1. Il effectue une passe ou
2. Il rentre dans le jeu en conduite de balle

L'accompagnateur d'équipe =
1 seul accompagnateur par
équipe. Chacun porte une
chasuble.
Ils se situent de chaque côté
du terrain pour gérer les
touches.



Le gardien de but: orienter et éduquer le gardien
à relancer à la main.
Habituer le gardien de but à participer au jeu
avec ses coéquipiers « gardien volant ».

Lois du Jeu U7

Terrain	Largeur : 15 mètres Longueur : 25 mètres Pratiques 3x3 avec et sans GB
Buts	4 m x 1m50 (hauteur d'un constri-foot)
Ballon	Taille n°3
Nombre de joueurs	3 x 3 (avec et sans gardien) Participation de tous 2 U8 autorisés par équipe (sous classement) Possibilité d'accueillir les U8 Féminines
Touche	Au pied, sur passe au sol ou conduite de balle et passe. Interdit de marquer directement sur une touche.
Temps de Jeu	42 minutes (discontinu) – 6x7 minutes – 6 matchs – Pause de 3' après chaque match
Hors-Jeu	NON
Coup d'envoi	Le ballon doit être botté. Peu importe la direction. Interdit de marquer sur l'engagement Adversaires à 4 mètres
Equipements	Maillots dans le short / Chaussettes relevées en dessous des genoux Protège-tibias obligatoires /Tip top doivent être placés sous les chaussettes



Lois du Jeu U7

Arbitrage

L'arbitrage est assuré par l'accompagnateur de chaque équipe.
1 accompagnateur de chaque côté du terrain.
Tous les coups francs sont directs.
L'accompagnateur porte obligatoirement une chasuble.

Les supporters

Les supporters (familles, amis) restent derrière la main courante.
S'il n'y a pas de main courante, les supporters restent en dehors du terrain à 11, à environ 5 mètres.

NOUVEAUTES

Lois du Jeu U7

Fautes

Interdiction de tacler

Surface de réparation

À 8 mètres

Relances du Gardien de but

**Suppression de la relance de volée et de demi-volée (la relance sera à refaire si le ballon est envoyé de volée ou de demi-volée).
Relance protégée aux 8 mètres.**



DEFINITION DE LA RELANCE PROTEGEE AUX 8 METRES

La relance protégée est mise en place lors de 2 situations:

- Le GDB est en possession du ballon à la main.
- La réalisation d'un coup de pied de but (obligatoirement au pied par le GDB).

La zone protégée correspond à la largeur du terrain sur une longueur de 8 mètres.

Lors de la relance, l'équipe adverse devra se replacer entièrement derrière la zone protégée (ligne des 8 mètres).

Les joueurs adverses pourront entrer dans la zone lors de 3 situations:

- Le ballon est contrôlé ou touché par un partenaire du porteur de balle.
- Le ballon franchi la ligne de la zone protégée.
- Le ballon sort des limites du terrain.

